



Québec, le 10 février 2015

Monsieur Guillaume Thibault; chargé de projet
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques,
6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième
Chute de la rivière Mistassini
Question complémentaire du 10 février 2015.**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin vous adresse la question suivante :

Le promoteur utilise une approche de comparaison avec une autre chute afin d'interpréter les caractéristiques visuelles de la Onzième Chute au débit esthétique proposé (PR3.1, p. 340 et 341). Bien que le ministère ne dispose d'aucune méthodologie permettant d'évaluer l'efficacité du débit esthétique proposé par le promoteur, comment évalue-t-il l'approche utilisée par le promoteur? Est-ce que des approches similaires auraient été utilisées dans d'autres projets de petites centrales? Veuillez commenter.

La commission souhaite recevoir la réponse d'ici le 12 février 2015 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission